

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre Jean Velkger, dessinateur à l'administra- tion du chemin de fer de l'État.

(Voir le N^o 190 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ossendrecht, province du Brabant Septentrional (Pays-Bas), le 29 juillet 1815.

Avant de donner suite à sa demande, la Commission des naturalisations a désiré avoir quelques certificats propres à apprécier les antécédents du pétitionnaire et l'exactitude des faits énoncés dans sa notice biographique; les certificats réclamés nous sont parvenus.

Le pétitionnaire réside en Belgique, depuis le 1^{er} mars 1833, et a habité la ville de Malines; il est maintenant domicilié à St.-Josse-ten-Noode, il remplit ses fonctions avec le zèle le plus louable et il se distingue par son activité et une conduite irréprochable.

Les autorités consultées estiment qu'il est à tous égards digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 décembre 1846, à la majorité de 39 suffrages contre 13.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.